

Communiqué de presse — Pour diffusion immédiate

Les psychologues applaudissent la bonification des prestations adoptée par le gouvernement fédéral

Le montant maximal du remboursement des services psychologiques pour les fonctionnaires fédéraux et les retraités passera de 1 000 \$ à 2 000 \$

(Ottawa, Ontario) 1^{er} avril 2014. La Société canadienne de psychologie (SCP) félicite le gouvernement fédéral et le président du Conseil du Trésor, l'honorable Tony Clement, d'avoir fait un pas de géant dans la bonne direction en augmentant le montant maximal des prestations pour les services psychologiques offerts aux fonctionnaires fédéraux et aux retraités. À compter du 1^{er} octobre de cette année, le montant maximal des prestations passera de 1 000 \$ à 2 000 \$. Cette mesure s'inscrit dans la réforme du régime de prestations qui vient d'être négociée avec le syndicat de la fonction publique.

« La SCP applaudit l'avancée considérable que réalise le gouvernement fédéral à l'égard de l'accès aux services psychologiques pour les fonctionnaires fédéraux du Canada et leurs familles », déclare le D^r Wolfgang Linden, président de la SCP. La santé mentale des centaines de milliers d'employés du gouvernement fédéral est d'une importance cruciale pour notre économie. En doublant le montant qui peut être remboursé pour les services d'un psychologue, le gouvernement montre son soutien à l'égard de la santé mentale de ses effectifs », ajoute le D^r Linden.

Les troubles mentaux et les problèmes de santé mentale coûtent cher aux personnes, aux familles, aux milieux de travail et à l'économie. En 2013, la SCP a commandé un rapport dans le but de savoir comment le Canada pourrait assurer aux Canadiens un meilleur accès aux services psychologiques. Selon le rapport, sur les 20 milliards de dollars que coûte la maladie mentale en milieu de travail, de 6 à 7 milliards de dollars pourraient être récupérés si les employés avaient accès, dès qu'ils en ont besoin, à des services psychologiques efficaces. « Le gouvernement fédéral est le plus gros employeur du Canada. Il doit, à ce titre, faire preuve de leadership en montrant à tous les employeurs qu'il est possible d'augmenter l'accès aux services psychologiques, et de profiter des économies de coûts que cela engendre », précise la D^{re} Karen Cohen, chef de la direction de la SCP.

L'augmentation des prestations pour les services psychologiques s'inscrivait dans la réforme globale du régime de soins de santé de la fonction publique fédérale, qui fera économiser aux contribuables plus de 7 milliards de dollars au cours de la prochaine décennie. Étant donné que 40 p. 100 des demandes de prestations d'invalidité de longue durée ont un lien avec des problèmes de santé mentale, on peut s'attendre à ce que la prestation de soins psychologiques opportuns et efficaces compense largement les coûts à long terme.

« La Société canadienne de psychologie plaide depuis un certain temps pour l'amélioration de l'accès aux services psychologiques pour les fonctionnaires fédéraux, poursuit la D^{re} Cohen. Les traitements psychologiques fonctionnent, et les psychologues sont les experts formés pour les offrir. Pourtant, les services des psychologues sont trop souvent inaccessibles aux personnes qui en ont besoin, parce que les régimes public et privé d'assurance-maladie ne remboursent pas suffisamment les coûts de ces services. En doublant le montant maximal des prestations accordées à ses employés, pour le faire passer à 2 000 \$ par année, le gouvernement fait un pas énorme dans la bonne direction. Il doit être félicité pour la très importante décision politique qu'il prend ainsi ».

La Société canadienne de psychologie (SCP) est une association nationale qui se consacre à la science, la pratique et l'enseignement de la psychologie au Canada. Avec près de 7000 membres et affiliés, la SCP est la plus grande association professionnelle de psychologues au pays.

Pour de plus amples renseignements :

Société canadienne de psychologie

Tyler Stacey-Holmes

styler@cpa.ca, 613-237-2144 poste 325